Deux objectifs (selon l'article 66 des Statuts de la FSédu) :

- 1- Faciliter et organiser les relations des étudiants avec les enseignants et la direction, en vue d'une constante amélioration des programmes d'enseignement, des méthodes pédagogiques, des moyens de travail et des règlements d'examens,
- **2-** Dégager et exprimer le point de vue des étudiants en ces matières pour le confronter avec le point de vue des enseignants et de la direction dans des réunions communes.

Cette Faculté s'inscrit dans une vraie culture démocratique, les étudiants y sont écoutés et entendus. Traduisez votre droit à la participation, en vous impliquant : en posant vos candidatures et en votant. C'est ensemble que nous ferons évoluer notre Faculté.

Ceci est dans votre intérêt.